



# S Y L L A B U S

## Droit européen matériel

---

- **Code Apogee de l'enseignement : DLUDK503 (sans TD)**
- **Titre de l'enseignement : Droit européen matériel**
  - Responsable de l'enseignement :
- **Nom de la formation :**
  - Responsable(s) pédagogique(s) de la formation : Professeur Nathalie Jacquinot
- **Niveau de formation : L3**
- **Période : S5**
- **Crédits ECTS :**
- **Langue d'enseignement : Français**
- **Modalité pédagogique : Présentiel**
- **Total heures :**
  - Heures CM : 33H
  - Heures TD :
- **Modalités d'évaluation :**
  - Contrôle terminal : Epreuve orale
  - Contrôle continu :
- **Chargé(s) de TD :**

### DESCRIPTION

- **Principaux thèmes abordés :**

Marché intérieur. Libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux. Règles européennes de concurrence. Politiques de l'Union européenne.

- **Descriptif de l'enseignement :**

Le cours de droit européen matériel s'intéresse à la teneur des principales actions et politiques menées par l'Union européenne. A ce titre, il étudie les règles applicables au marché intérieur visant les Etats (en d'autres termes les libertés de circulation se rapportant aux marchandises, personnes, services et capitaux) ainsi que les règles visant les entreprises (politique de concurrence) qui constituent le « cœur » de l'espace économique européen, dans lequel une place a progressivement été faite à l'individu appréhendé en tant que tel. Il permet également d'étudier à titre complémentaire certaines politiques majeures (politique commerciale, politique des transports, politique de la santé...) afin de mieux comprendre les contraintes, les mécanismes, les réalisations mais aussi les limites de l'action européenne des années 1950 à nos jours.

- **Compétences attendues :**

- **Prérequis :**

- **Bibliographie :**

*Clause de non-responsabilité*

*Les informations fournies dans ce syllabus sont provisoires et peuvent être modifiées. Les modifications du plan de cours seront annoncées en classe.*